

# SAÔNE DOUBS BRESSE

1<sup>er</sup>  
semestre  
2021



*l'actualité de votre communauté de communes*



**DOSSIER Espace France Services p 8**

***Un lien local direct  
avec les services publics***



**p 4**

**DÉVELOPPER  
ET PRÉSERVER**

L'enjeu de la stratégie  
d'aménagement  
du territoire



**p 5**

**CRISE SANITAIRE**

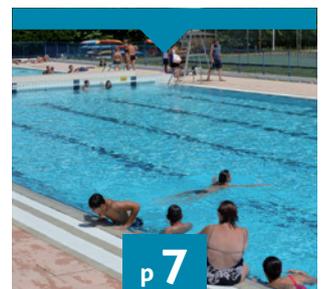
Des aides locales pour  
les entreprises



**p 6**

**PETITE ENFANCE**

Un cadre d'accueil  
épanouissant  
respectant le rythme  
de chacun



**p 7**

**UN COMPLEXE  
AQUATIQUE  
MODERNISÉ**

Toujours plus convivial  
et ludique



Directrice de publication : **Brigitte Béal**, présidente de la communauté de communes Saône Doubs Bresse

Comité de rédaction : **Brigitte Béal**, Jean-Claude Menand, Maryse Colas, Liliane Coulon, Alain Legros, Quentin Marty-Quinternet

Rédaction, création et mise en page : Narrativ / Nicolas Bezin - 03 58 93 27 92

Impression : **S2e Impressions** – Crédits photo : ©Saône Doubs Bresse, ©iStock photos, ©Jean-Claude Menand

*Les photos présentes dans cette édition ont été prises avant la crise sanitaire.*

*Aujourd'hui, le port du masque et le respect des consignes sanitaires sont obligatoires dans l'ensemble des services de l'intercommunalité.*

## Chers lecteurs,

En cette première année de mandat marquée par une crise sanitaire sans précédent, la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse s'engage dans une communication régulière de ses actions et projets pour le territoire.

Cette édition vous permettra de suivre l'actualité de votre intercommunalité : rénovation de la piscine communautaire, développement touristique, soutien à l'économie locale.

Elle est aussi l'occasion de mettre en lumière deux services utiles à votre vie quotidienne : l'espace France Services et les structures d'accueil de la petite enfance.

Vous trouverez également les prémices du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, véritable outil stratégique d'aménagement de notre territoire pour les années à venir. Inscrite dans la durée, l'élaboration du PLUI fera l'objet d'une information suivie dans les prochaines éditions.

Une plaquette d'information insérée à ce magazine vous permettra d'identifier tous les services de la Communauté de Communes et le personnel qui les compose, ainsi que les nouveaux élus communautaires depuis le renouvellement des conseils municipaux de 2020.

Pour développer sa communication, la Communauté de Communes a fait le choix d'une application mobile « Intra-Muros », partagée avec les 27 communes pour informer, alerter, écouter... Cette application sera prochainement téléchargeable gratuitement par tous les habitants de Saône Doubs Bresse.

*« La communication est indispensable, jamais suffisante... »*

### Brigitte Béal

Présidente de la communauté de communes



# Développer et préserver L'enjeu de la stratégie d'aménagement du territoire

**Aujourd'hui, la communauté de communes finalise le diagnostic du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et enclenche l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.**

Le PLUI planifie et réglemente l'aménagement du territoire, son urbanisation, sur 10 à 15 ans. Son but est de garantir l'identité et la cohérence du territoire, tout en favorisant son développement et la préservation de son environnement. Il se substituera aux règlements communaux existants à ce jour afin d'harmoniser le territoire à l'échelle intercommunale.

## 4 ÉTAPES DE RÉALISATION

**2019-2021**

### LE DIAGNOSTIC

Etat des lieux du territoire



**2021**

### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il détermine les orientations à favoriser pour le territoire, et celles qu'il faut freiner.

Il débouche sur une cartographie intégrant des schémas d'aménagement sur des zones larges.



**2022**

### LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

C'est la définition du règlement à respecter pour chaque parcelle (zone d'habitation, artisanale, naturelle, à risque...).

Chacune doit respecter un ensemble de règles spécifiques en termes de construction, de développement d'activité, de prescription...



**2023**

### LA CONSULTATION PUBLIQUE ET L'APPROBATION DU PLUI

Phase de consultation au cours de laquelle les partenaires locaux font leurs retours. Suite à l'approbation, le PLUI devient applicable.

## Pour définir une stratégie cohérente, le PLUI prend en compte les thématiques suivantes :

Habitat et formes urbaines - développement économique - transports et déplacements - espaces naturels, agricoles et forestiers - biodiversité et continuité écologique - paysages - risques et nuisances - réseaux d'énergie - équipements commerciaux - loisirs.

**Tous ces éléments doivent converger vers un projet cohérent d'aménagement et de développement du territoire.**

## Le PLUI est réalisé par une équipe pluridisciplinaire de prestataires spécialisés

L'Atelier du Triangle: en charge d'étudier l'habitat, l'évolution de la population et le patrimoine. Il pilote et coordonne toute une équipe de bureaux d'études: Mosaïque Environnement, CERESCO (expertise agricole), MAD'EO (expertise assainissement) et ASEA (expertise juridique).

## LES GRANDES LIGNES DU DIAGNOSTIC

- ➔ Une biodiversité riche, grâce à la présence de nombreux espaces forestiers et cours d'eau.
- ➔ Un axe Saône / Doubs influençant fortement le développement du territoire.
- ➔ Un développement de population en fonction des bassins d'emploi (Chalonnais au sud-est, Beaunois au nord-ouest).
- ➔ De grands axes de transport structurant le territoire: Chalon / Dole, Bresse / pays beaunois.
- ➔ Un développement agricole et économique suivant les grands axes de transport.
- ➔ Une agriculture riche, notamment basée sur la production céréalière.
- ➔ Un territoire à fort risque d'inondation.

**De cet état des lieux ressort un enjeu essentiel de préservation des paysages et de la biodiversité, principaux attraits touristiques du territoire, tout en favorisant un développement agricole et économique sur l'intercommunalité.**

## EN SAVOIR PLUS ?

Le dossier relatif à l'élaboration du PLUI est consultable en mairie ou sur le site [www.saonedoubsbresse.fr](http://www.saonedoubsbresse.fr), rubrique « Saône Doubs Bresse », page « plan local d'urbanisme intercommunal ».

Un registre vous permet d'y inscrire vos remarques ou suggestions. Vous pouvez également les faire parvenir via le formulaire de contact du site [www.saonedoubsbresse.fr](http://www.saonedoubsbresse.fr)

# Crise sanitaire :

## Des aides locales pour les entreprises



En complément du fonds de solidarité attribué par l'État, des aides locales de la Région et de l'intercommunalité, intitulées Fonds Régionaux des Territoires, sont mises à disposition des entreprises impactées par la crise sanitaire.



### FINANCER LES INVESTISSEMENTS POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Une première aide est destinée à encourager les entreprises à investir dans une période peu favorable, afin de relancer l'économie.

Sous forme de subvention, elle permet de financer jusqu'à 40% des dépenses d'investissement éligibles ou remboursement de capital d'emprunt (sauf immobilier d'entreprise) comprises entre 5000 et 15000 €.

#### Les entreprises concernées

Entreprises de 0 à 10 salariés, installées sur le territoire de la communauté de communes (à l'exclusion des SCI, des entreprises en cours de liquidation, des professions libérales dites réglementées et des entreprises industrielles).



### SOUTENIR LES ENTREPRISES FERMÉES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Le second fonds concerne la période du deuxième confinement, soit à partir du 31 octobre 2020. Une subvention mensuelle de 500 € est attribuée aux entreprises ayant fermé par décision administrative. Elle se renouvelle jusqu'à la réouverture de l'activité.

#### Conditions d'obtention

Entreprises de 0 à 10 salariés justifiant d'une perte de chiffre d'affaires et faisant l'objet d'une fermeture administrative.

**Compte tenu de la situation économique, tout est mis en œuvre par la Communauté de Communes pour que les aides soient versées rapidement.**

→ Ces aides sont cumulables entre elles et avec le fonds de solidarité de l'Etat.



## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Quentin MARTY-QUINTERNET**  
Directeur général des services  
03 85 99 80 18

# Petite enfance un cadre d'accueil épanouissant respectant le rythme de chacun



**Les 3 crèches intercommunales sont réparties sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins de garde des familles. Marie Mercier, directrice des trois structures, nous parle de sa vision de la petite enfance et de l'accueil proposé en crèche.**



Marie Mercier, directrice des crèches

**Nicolas Bezin: Quel cadre d'accueil proposez-vous aux enfants de 0 à 4 ans au sein des trois structures ?**

Marie Mercier : A ces âges, chaque enfant a un rythme et des besoins différents. Notre cadre d'accueil est donc assez souple et nous permet de nous adapter à chacun. Pour nous, le plus important est d'instaurer une relation bienveillante avec l'enfant, au sein de laquelle il puisse s'exprimer, se sentir bien et s'épanouir.

**N. B.: Utilisez-vous des méthodes particulières pour faciliter le lien avec les enfants ?**

M. M. : Tout à fait. L'ensemble du personnel d'accueil est formé à la communication gestuelle associée à la parole. Nos échanges verbaux avec les enfants sont ainsi accompagnés de signes. Pour les enfants qui n'ont pas encore acquis la parole, cette communication gestuelle est un excellent moyen à leur disposition pour se faire comprendre et exprimer leurs besoins ou leurs émotions. C'est un outil favorisant leur bien-être, l'enrichissement de la relation avec l'adulte et l'acquisition de l'autonomie.

**N. B.: Quel type de relation proposez-vous aux parents qui vous confient leurs enfants ?**

M. M. : Nous souhaitons proposer aux parents un mode de garde avec lequel ils se sentent pleinement en confiance, afin qu'ils puissent partir travailler le cœur léger. C'est pourquoi chaque année, nous proposons une réunion d'information aux familles, pour leur faire découvrir notre mode d'accueil et le cadre dans lequel évolue leur enfant. Par ailleurs, nous sommes à la disposition des parents qui souhaiteraient nous rencontrer pour échanger individuellement.

**N. B.: Quel fut votre parcours avant de devenir directrice des crèches communautaires ?**

M. M. : Je suis éducatrice de jeunes enfants de formation. Après avoir exercé en tant qu'éducatrice, puis adjointe de direction, j'ai eu l'occasion de diriger plusieurs structures d'accueil. J'ai rejoint la communauté de communes en 2018 pour ce grand projet de création de crèches sur le territoire.

**N. B.: Qu'est-ce qui vous a motivé à vous investir dans ce poste ?**

M. M. : Accompagner la création de 3 structures d'accueil sur un territoire est une aventure réellement passionnante. Pour moi, ce fut l'opportunité d'apporter mes compétences et mon expérience dès l'origine du projet, et d'instaurer des valeurs bienveillantes dans chacun de ses volets : management des équipes, accueil des enfants et lien avec les familles en particulier.



## Des équipes de professionnels au service des enfants

Educatrices de jeunes enfants, puéricultrice, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance.

## Des activités ludiques et pédagogiques régulières

Médiation animale, éveil corporel, éveil musical, yoga...

## EN SAVOIR PLUS

**LA CRÈCHE SAÔNE - 24 places**

Allériot - 09 62 66 69 19

**LA CRÈCHE DOUBS - 15 places**

Verdun-sur-le-Doubs

03 85 48 85 56

**LA CRÈCHE BRESSE - 10 places**

Clux-Villeneuve - 09 71 22 66 70

*Elles accueillent les enfants de 0 à 4 ans toute l'année, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.*

### Informations pratiques

- ▶ Les repas et les couches sont fournis.
- ▶ Le tarif horaire est fixé par le barème national des allocations familiales. Il est fonction des revenus des familles et du nombre d'enfant(s) au foyer.

### Inscriptions

petite.enfance.saonedoubsbresse@orange.fr



# Un complexe aquatique modernisé, toujours plus convivial et ludique.

Accueillant entre 15 et 20 000 personnes par saison, la piscine communautaire de Verdun-sur-le-Doubs est très appréciée par les familles pour son côté nature, ses installations ludiques pour tous âges et la convivialité de ses espaces verts. En attirant habitants du territoire et touristes, elle participe au dynamisme de la communauté de communes.

Dans le but d'améliorer l'accueil du public et la qualité du complexe, la piscine communautaire a fait l'objet d'un grand projet de rénovation, dont la fin des travaux est prévue pour mai 2021. Si la situation sanitaire le permet, elle ouvrira ses portes en juin de cette année.



## Un espace d'accueil spacieux et harmonieux

Entièrement rénové, le bâtiment accueillera le public dans un cadre moderne, fonctionnel et agréable.



- ➔ Un hall d'accueil spacieux, donnant sur 8 cabines
- ➔ 134 casiers à code / 10 douches et 8 sanitaires

## Modernisation des espaces extérieurs

- ➔ Toutes les plages seront refaites à neuf à l'aide d'une résine uniforme, anti-dérapante et drainante.
- ➔ Des nouvelles grilles de débordement esthétiques et qualitatives remplaceront les anciennes.



## Des installations toujours plus ludiques

- ➔ Nouvelles sensations avec 2 pistes de pentaglisser et un toboggan tube encore plus long !
- ➔ Très apprécié des plus petits, le champignon sera remplacé par un module neuf quasiment identique.

## Rénovations techniques

- ➔ Les carreaux du petit bassin et de la pataugeoire seront refaits à neuf, ceux du grand bassin seront rénovés.
- ➔ Le revêtement du bac tampon en béton brut sera remplacé par un revêtement lisse, réduisant la formation de microalgues, et permettant ainsi d'économiser sensiblement sur les produits d'entretien.
- ➔ Les pompes de traitement d'eau et les filtres à sable seront remplacés.
- ➔ Des panneaux solaires seront installés sur le toit, permettant de réduire considérablement les coûts en énergie.

## L'ÉDUCATION À LA NAGE

Le complexe aquatique communautaire joue aussi un rôle éducatif sur le territoire à travers l'accueil des scolaires et les stages d'apprentissage de la nage proposés gratuitement.

L'intercommunalité possède ainsi un des meilleurs taux du département en termes de « savoir-nager ». Sur un territoire où l'eau est très présente, cela permet de protéger la population des risques d'accidents.

## Financement du projet

Le coût global estimé de cette rénovation est de 1 175 000 € HT. La rénovation de la piscine communautaire est subventionnée à 60% par l'Etat, la Région et le Département. L'intercommunalité finance les 40% restants.





# Un lien local direct avec les services publics

Le périmètre de l'intercommunalité est vaste, et la majorité des services publics sont implantés en dehors du territoire. L'Espace France Services, situé à Verdun-sur-le-Doubs, sert de relais entre ces opérateurs et la population locale.



## DES INTERLOCUTEURS DISPONIBLES DANS CHAQUE SERVICE PUBLIC

Afin d'obtenir des réponses précises et rapides aux questions des habitants, l'Espace France Services possède des contacts directs et privilégiés dans les services suivants :



pôle emploi

Carsat Retraite & Santé au travail

Mission Locale du Chalonnois

sa santé famille retraite services

## FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Espace France Services propose aux habitants de l'aide et de l'information sur :

- ➔ TOUTES LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DÉPENDANTES DES SERVICES PUBLICS
- ➔ LA RÉALISATION DES TÉLÉ-PROCÉDURES
- ➔ LES SIMULATIONS DE PRESTATIONS

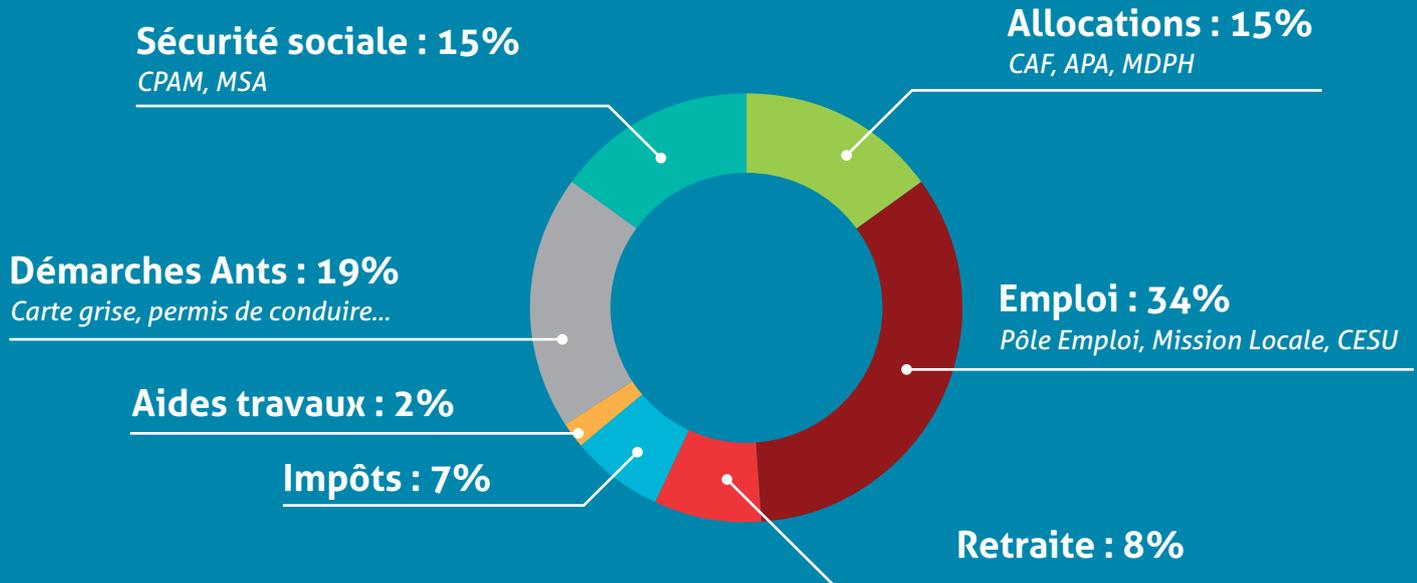
### TOUS LES DOMAINES DE LA VIE COURANTE SONT CONCERNÉS :

Emploi, retraite, famille, social, santé, allocations, logement, énergie, accès au droit, primes de rénovations, impôts, demandes de cartes grises, permis de conduire...

### DES PERMANENCES D'ACCUEIL À DISPOSITION DES HABITANTS :

- ➔ Des assistantes sociales du Conseil Départemental sont présentes une journée par semaine ou sur rendez-vous
- ➔ La Mission Locale du Chalonnois se rend sur place une fois par mois sur rendez-vous

## RÉPARTITION DES SERVICES CONCERNÉS PAR LES DEMANDES DES VISITEURS



### UN ESPACE INFORMATIQUE EN LIBRE SERVICE

pour des démarches autonomes ou accompagnées  
PHOTOCOPIE - IMPRIMANTE - SCAN



### CRÉER DU LIEN SOCIAL À TRAVERS DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

L'Espace France Services propose à la population des ateliers de sensibilisation à la santé et d'initiation à l'informatique. Récemment, ces animations ont été annulées en raison du contexte sanitaire, mais la programmation reprendra dès que possible.

#### TENEZ-VOUS INFORMÉ DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS:

- Affichage de la programmation sur place et dans chaque mairie de l'intercommunalité
- Information sur les événements sur le site de l'intercommunalité
- Relais des informations sur la page Facebook de l'Office de Tourisme



### L'ESPACE FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLE

Au 16 rue de la République à Verdun-sur-le-Doubs  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00  
Au 03.85.91.66.16 ou [efs.ccsdb@france-services.gouv.fr](mailto:efs.ccsdb@france-services.gouv.fr)

# Explorer le territoire en toute liberté grâce aux Vél'Boxs !



Afin de permettre aux cyclotouristes de profiter librement du territoire, l'intercommunalité met à leur disposition des abris destinés à garer vélos et bagages dans un endroit totalement sécurisé.



## DÉVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Le cyclotourisme représente un réel intérêt économique et touristique sur le territoire. En effet, la Voie Bleue, reliant Chalon-sur-Saône à Dole, fait partie de l'EuroVélo 6, allant de l'Atlantique à la mer Noire. Elle draine ainsi de nombreux touristes venant de l'Europe entière. Bien entendu, ces itinéraires cyclables sont aussi empruntés et appréciés par les habitants de l'intercommunalité et des régions voisines.

**Les Vél'Boxs permettront aux cyclotouristes de profiter d'une étape à Verdun-sur-le-Doubs pour visiter le territoire sans être encombrés par vélos et bagages.**

Au nombre de 3 (soit 6 emplacements), les Vél'Boxs seront situées sur le terrain de l'intercommunalité, au 24 rue de Beaune. A proximité de la Voie Bleue, c'est le lieu idéal pour faire une halte dans la région. Tout est à portée de marche : restaurants, hébergements, le centre-ville, son patrimoine et son offre culturelle, l'Office de Tourisme, les commerces, le port, la Saône et le Doubs, la piscine...

*La volonté de l'intercommunalité d'encourager cette forme de tourisme est partagée à une échelle plus large, par le Chalonnais et le département. C'est pourquoi l'acquisition des Vél'Boxs est financée à 80% par le département.*

## L'Office de Tourisme change de dimension

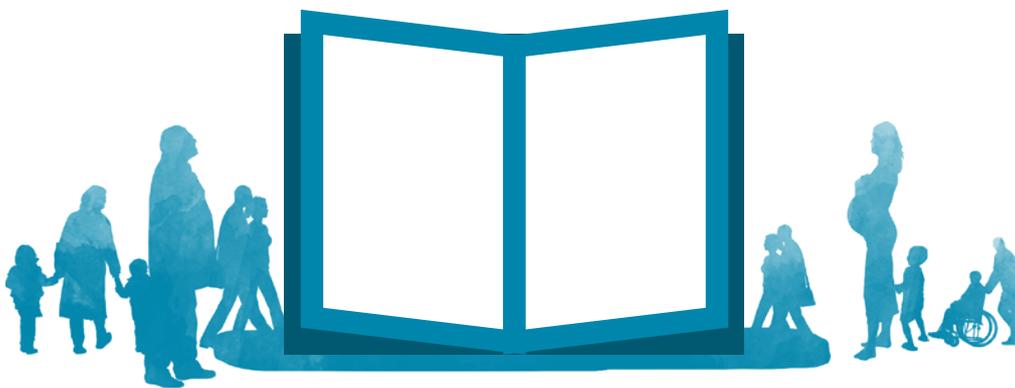
**Afin d'améliorer et dynamiser l'accueil touristique du territoire, l'office de tourisme a investi de nouveaux locaux en mars dernier, situés au 11 rue de Beaune à Verdun-sur-le-Doubs. L'ancien local 3 Place Charvot est conservé et converti en point d'information saisonnier étant donné sa proximité avec le port, la Voie Bleue et le centre-ville.**



**Les nouveaux locaux, bien plus spacieux, donnent une autre dimension à l'accueil touristique du territoire.**

- ➔ Un accueil plus qualitatif et des espaces d'échange plus confortables avec les touristes
- ➔ Une circulation fluide même en période de forte fréquentation.
- ➔ Un espace d'exposition et de consultation optimum de la documentation touristique
- ➔ Un bureau dédié au responsable de l'office lui permettant de recevoir les partenaires et les journalistes en toute confidentialité.

*Pour valoriser le terroir et le territoire, l'office prévoit également de créer une boutique de produits locaux et proposera des expositions d'artistes et artisans de la région. Enfin, un espace réservé à la location de vélos sera aménagé.*



## À suivre dans le prochain numéro



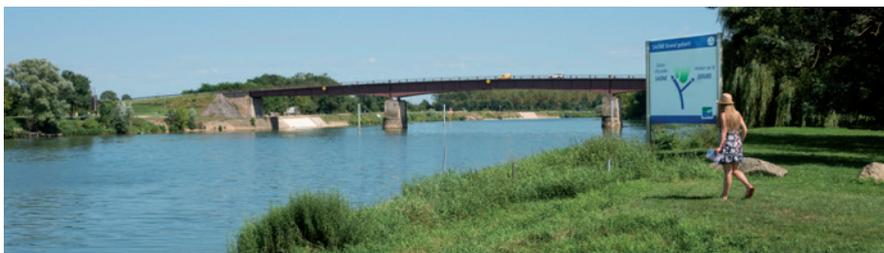
Piscine intercommunale : Le résultat des travaux



Les activités estivales en accueils de loisirs



Un point sur les projets de voirie

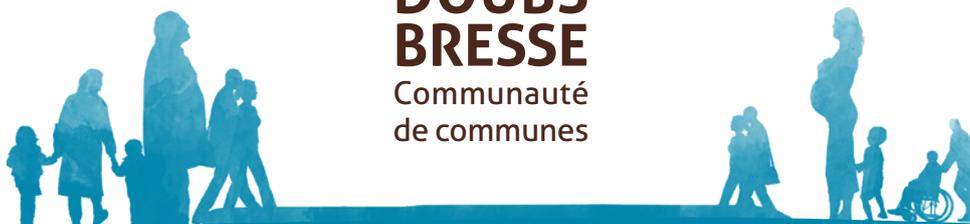


L'étude sur les systèmes d'endiguement

Allériot  
Bey  
Les Bordes  
Bragny sur Saône  
Charnay lès Chalon  
Ciel  
Clux-Villeneuve  
Damerey  
Ecuelles  
Guerfand  
Longepierre  
Mont lès Seurre  
Montcoy  
Navilly  
Palleau  
Pontoux  
Saint Didier en Bresse  
Saint Gervais en Vallière  
Saint Martin en Bresse  
Saint Martin en Gâtinois  
Saint Maurice en Rivière  
Saunières  
Sermesse  
Toutenant  
Verdun sur le Doubs  
Verjux  
Villegaudin



**SAÔNE  
DOUBS  
BRESSE**  
Communauté  
de communes



**tél. 03 85 99 15 12**

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-sur-le-Doubs  
[ccsaonedoubsbresse@orange.fr](mailto:ccsaonedoubsbresse@orange.fr)  
[www.saonedoubsbresse.fr](http://www.saonedoubsbresse.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@ccsdb71](https://twitter.com/ccsdb71)